



RCS : ANNECY

Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 80189

Numéro SIREN : 423 336 213

Nom ou dénomination : A.C.I.

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2017 sous le numéro de dépôt B2017/012994

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/012994**
n° de gestion : **1999B80189**
n° SIREN : **423 336 213 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 16/11/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.C.I. - Société à responsabilité limitée
545 rue du Colonney 74700 Sallanches -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



698246

Entreprise **SARL ACI**Néant ☐ *Adresse **545 RUE DU COLONNEY****74700 SALLANCHES**SIRET * **4 2 3 3 3 6 2 1 3 0 0 0 2 4**Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**Durée de l'exercice précédent * **1 2**certificat conforme
la déclaration

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3 0 0 9 2 0 1 6		3 0 0 9 2 0 1 5	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030		
		6 944	4 450	2 495	897
Immobilisations financières * (1)		040	042		
		1 601 856		1 601 856	1 601 856
Total I (5)		044	048		
		1 608 800	4 450	1 604 350	1 602 753
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
		162 360		162 360	224 741
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086		
		37 110		37 110	21 972
Charges constatées d'avance *		092	094		
		55		55	54
Total II		096	098		
		199 525		199 525	246 767
Total général (I+II)		110	112		
		1 808 325	4 450	1 803 875	1 849 520
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120	300 300	300 300	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126	30 030	1 413	
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	1 430 839	827 795	
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136	(6 426)	669 661	
Provisions réglementées		140			
Total I		142	1 754 742	1 799 169	
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		156			
Emprunts et dettes assimilées		164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166			
Fournisseurs et comptes rattachés *		172	49 133	50 352	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N ...)		169	46 130		
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	49 133	50 352	
Total général (I + II + III)		180	1 803 875	1 849 520	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 600
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise		SARL ACT		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	
AT COMPTABLE				3 0 0 9 2 0 1 6		3 0 0 9 2 0 1 5			
Marchandises *		209		210					
Production vendue	biens	215		214					
	services *	217		218					
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
Production immobilisée *				224					
Subventions d'exploitation reçues				226					
Autres produits				230	1		627		
Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232	1		627		
Coûts de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
Variation de stock (marchandises) *				236					
Coûts de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
Autres charges externes *	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)			242	2 144		4 058		
Coûts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	371	244	602		441		
Rémunérations du personnel *				250	5 058		5 283		
Charges sociales (cf renvoi 380)				252	269		302		
Dotations aux amortissements *				254	1 003		3 633		
Dotations aux provisions				256					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1 797		3		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	10 873		13 720		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(10 872)		(13 093)		
Produits financiers	(III)			280	5 542		4 207		
Produits exceptionnels	(IV)			290			1 862 491		
Charges financières	(V)			294	1 096		1 895		
Charges exceptionnelles	(VI)			300			1 182 049		
Dotations sur les bénéfices *	(VII)			306					
BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(6 426)		669 661		
RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col. 2			312		314	6 426		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
Amortissements excédentaires (art 39-4 C G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
Provisions non déductibles *				322					
Dotations et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033 not)				324					
Dotations, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	225				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
État fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Unités afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
Prise en compte des zones franches urbaines (44 octies et octies A)	986		987						
Prise en compte des zones de revitalisation rurale (44 quinquies)	981		989						
ZFA (44 quinquies)	345		344						
Crédit d'impôt exceptionnel (art 39 decies)	655		346						
LTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col 1 Déficit col 2			352		354	6 738		
État de l'exercice reporté en arrière (reprises I S seulement)				356					
Dotations antérieures reportables *	142 805 dont imputés sur le résultat			360					
LTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col 1 Déficit col 2			370		372	6 738		

A.C.I
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 300 Euro euros
Siège social : 545, rue du Colonney
74700 SALLANCHES
ANNECY B 423 336 213(1999 B 80189)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à -6 426 Euro de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **-6 426 Euro**

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" -6 426 Euro

Le compte « autres réserves » s'élève ainsi à 1 424 413 Euro

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2013 : 35 000 Euro, soit 45,45 Euro par titre (dont dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 Euro)

Exercice clos le 30 septembre 2014 : 35 000 Euro, soit 45,45 Euro par titre (dont dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 35 000 Euro)

Exercice clos le 30 septembre 2015 : 38 000 Euro, soit 49,35 Euro par titre (dont dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 38 000 Euro)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

